

Archevêché  
de  
Paris



Paris, le 11 Janv. 1907

Monsieur le Directeur,

S. E. le Cardinal Richarz a  
reçu la très-généreuse offrande  
de deux cents francs pour le  
Denier du Culte et me  
charge de vous exprimer toute  
la reconnaissance qu'il éprouve  
pour cet acte de charité des  
pieux donateurs.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Directeur, l'expression de mes  
sentiments très-distingués.

Maurice Clément  
Chanoine  
Secrétaire particulier